



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 31
Voix favorables : 31
Voix défavorables :
Abstentions :

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 28 septembre 2021

Délibération
n° CFVU 2021 - 26

portant avis sur la convention de partenariat entre l'UT1 Capitole et l'Université Toulouse III Paul Sabatier pour l'accueil réciproque d'étudiants en « Master 2 Mathematics and Economic Decision » et en « Master 2 Research and Innovation » (UT3)

Vu le code de l'éducation pris notamment en son article L712-6-1 ;

Article unique

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la convention de partenariat établie entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Université Toulouse III Paul Sabatier pour l'accueil réciproque d'étudiants en Master 2 « Mathematics and Economic Decision » et en « Master 2 Research and Innovation » (UT3).

La convention est présentée en annexe.

Le Président de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire,

